

*Note d'information N°11  
du 29 juin 2019*

Chers adhérents,

Certains d'entre vous, avez fait part via « Voisins Vigilants » ou notre association, de vos préoccupations concernant la sécurité du Quartier.

Nous les avons relayées à la Mairie et avons eu une réunion avec Monsieur Pierre-Etienne Brouté, Directeur du Cabinet du Maire, qui suit de près ce sujet important.

Nous vous transmettons ci-après, la réponse qu'il vient de nous faire et qui fait état de données concrètes et des premières mesures envisagées.



« Monsieur Floros,

Je reviens vers vous suite à notre rendez-vous concernant la sécurité dans votre quartier.

Sur les bris de glace, je suis toujours en attente d'un retour du commissariat sur bonne prise en compte (le changement de commissaire allonge les délais...). J'ai néanmoins sensibilisé les gardiens et les agents de police municipale à cette problématique.

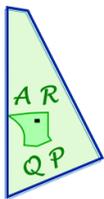
S'agissant des cambriolages, j'ai quelques précisions à vous apporter.

Les chiffres de cette année sont en effet en hausse par rapport à 2018. Mais il apparaît que 2018 était une année **exceptionnellement basse en la matière**.

En 2016, 298 faits ont été enregistrés, 280 en 2017 et seulement 180 en 2018. Les augmentations constatées sont donc à analyser à la lumière de cette tendance. Mais il ne s'agit que de chiffres !

Par ailleurs, la police nationale m'a communiqué des informations sur les dernières procédures, qui permettent à tout le moins de montrer la corrélation entre l'action des victimes ou témoins, et la résolution des affaires.

- *Le 21 mars 2019, la BAC MEUDON interpellait deux mineurs qu'une résidente avait mis en fuite, alors qu'ils venaient de la cambrioler. Ils étaient trouvés porteur de bijoux, d'objets, et d'argent, appartenant à la victime, mais niaient les faits, expliquant être à la recherche d'un stage, et avoir acheté les objets aux puces. Ils étaient remis en liberté et convoqués devant le TGI de PARIS, en vue de leur mise en examen.*



- Le jeudi 28 mars 2019, à 16h55, suite à un appel signalant plusieurs individus suspects entrant dans les halls d'immeubles tout en se faisant passer pour des livreurs et qui insistaient pour pénétrer dans les logements, les policiers interpellaient quatre jeunes hommes correspondant au signalement. Ils justifiaient leur venue à MEUDON de façon assez confuse, par un rendez-vous avec le vendeur d'un scooter pour l'un, par un échange de pièces détachées de scooter pour l'autre. Ils s'étaient ensuite égarés dans la commune, et déclaraient être rentrés dans des immeubles, à la recherche d'habitants pouvant les aider à retrouver leur chemin. Deux d'entre eux étaient convoqués devant la 18<sup>ème</sup> chambre du TGI de NANTERRE le 6 février 2020. Les deux autres, mineurs étaient convoqués le 5 juin 2019 devant le juge des enfants du TGI de PARIS, en vue d'une mise en examen.

- Le 16 avril 2019, vers 05 heures 40, les policiers intervenaient au domicile d'une jeune femme, victime d'un cambriolage à son domicile, pendant son sommeil. Suite au signalement d'un voisin ayant mis en fuite un individu ayant pénétré dans son jardin, l'auteur était interpellé. L'intégralité des objets volés était retrouvée sur lui. L'individu était également filmé à deux reprises par les caméras des voisins. Défavorablement connu des services de police sous divers alias, il niait les faits affirmant ne pas se reconnaître sur les photographies présentées par les enquêteurs et disait avoir trouvé dans une poubelle les objets dérobés. Jugé en comparution immédiate, devant la 16<sup>ème</sup> chambre, il était condamné à 12 mois de prison avec mandat de dépôt.

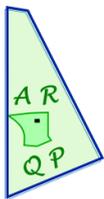
- Le 27 avril 2019, les policiers étaient requis pour un vol par effraction qui venait de se commettre. Les auteurs forçaient une baie vitrée et dérobaient 72 euros. Au même moment, un voisin signalait une tentative de vol par effraction à son domicile. Deux individus correspondant aux descriptions communiquées étaient interpellés. L'un d'entre eux était porteur de la somme d'argent volée. Entendus sous le régime de la garde à vue, ils déclaraient s'être perdus sur MEUDON, niaient les faits reprochés et refusaient toute signalisation. Le Parquet de Nanterre décidait d'un Classement sans suite pour l'un, et de la présentation en vue d'une Comparution Immédiate pour l'autre, qui était incarcéré avec mandat de Dépôt à l'audience.

**Dans l'immédiat, j'organise avec la police municipale une opération de porte à porte dans le quartier du Potager du Dauphin.**

**Deux agents vont quadriller le quartier pour prendre attache auprès des habitants. Ils auront pour mission de présenter l'opération tranquillité vacances, le réseau voisins vigilants, la police municipale (création d'une brigade de nuit) et bien sûr de délivrer des conseils de prévention et de réaction.**

**Vous serait-il possible de prévenir vos adhérents de ces prochaines visites ?**

Je ne voudrais pas qu'ils s'inquiètent de voir la police sonner chez eux. Je vais également faire un message sur voisins vigilants. Les agents pourront présenter leur carte professionnelle au besoin.



**ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON**  
LOI 1901-- riverainsdupotager@gmail.com

Je pense que ces mesures permettront a minima de rassurer, mais surtout de mieux faire connaitre les comportements susceptibles d'empêcher un cambriolage et d'appréhender les auteurs.

J'ajoute que cela renforce le lien entre les Meudonnais et leur police municipale, ce qui me semble important également.

A votre disposition sur le sujet.

Avec mes plus sincères salutations.

Pierre-Etienne Brouté, Directeur du Cabinet du Maire »



Gérald Chertier qui est notre référent pour « Voisins Vigilants » et moi-même, nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions relevant de cette thématique.

N'hésitez pas à relayer cette information dans votre entourage, en particulier en ce qui concerne la visite de la police municipale à domicile.

Pour l'association  
Dimitri Floros